



BRP ANNONCE LE REFINANCEMENT DE SA FACILITÉ À TERME

Février 16, 2021

Valcourt, Québec, 16 février 2021 – BRP (TSX: DOO; NASDAQ: DOOO) a annoncé aujourd'hui être parvenue à refinancer sa facilité à terme, en augmentant son prêt à terme B-1 et en remboursant son prêt à terme B-2, réduisant ainsi à la fois la taille et le taux d'intérêt moyen de sa facilité à terme.

« Moins de 10 mois après avoir conclu notre prêt à terme B-2, qui nous a permis de renforcer notre position de liquidité dans un contexte d'incertitude, nous sommes ravis d'avoir pu rembourser cette facilité en utilisant une combinaison de liquidités du bilan et une augmentation de notre prêt à terme B-1, lequel comporte des conditions beaucoup plus favorables. Notre capacité à conclure cette transaction reflète le fort *momentum* que nous avons connu au cours des trois premiers trimestres de notre exercice financier ainsi que des perspectives solides que nous avons pour notre entreprise », a déclaré Sébastien Martel, chef de la direction financière. « Grâce à notre bilan renforcé, à la réduction des frais d'intérêt et à l'amélioration de notre cote de crédit, nous sommes dans une position favorable afin de continuer à créer de la valeur pour nos actionnaires par des investissements soutenus dans notre croissance à long terme et le déploiement stratégique de notre capital », a-t-il ajouté.

Dans le cadre de ce refinancement, la société a augmenté le montant dû au titre de son prêt à terme B-1 de 1,208 millions à 1,508 millions de dollars américains. Cette augmentation de 300 millions de dollars américains est régie par les mêmes termes et conditions que le prêt à terme B-1 initial, portant intérêt au TIOL majoré de 200 points de base à un plancher LIBOR de 0 % et arrivant à échéance en mai 2027. Le produit de la nouvelle tranche de prêt à terme de 300 millions de dollars américains ainsi que les liquidités du bilan ont été utilisés pour rembourser intégralement le prêt à terme B-2 de 600 millions de dollars de la société, lequel portait intérêt au TIOL majoré de 500 points de base à un plancher LIBOR de 1,0 %.

Moody's Investors Service a relevé la cote pour un groupe de sociétés (CSF) de la société de B1 à Ba3, en partie en raison de la clôture de cette transaction et le remboursement du prêt à terme B-2.

À propos de BRP

Nous sommes un chef de file mondial dans l'industrie des véhicules de sports motorisés, des systèmes de propulsion et des bateaux; notre succès repose sur plus de 75 ans d'ingéniosité et sur une attention particulière portée à notre clientèle. Notre gamme de produits de pointe et distinctive comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules hors route et sur route Can-Am, les bateaux Alumacraft, Manitou, Quintrex, Stacer et Savage, les systèmes de propulsion marine Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclottes et avions de loisir. Nous complétons nos gammes de produits avec des pièces, des accessoires et vêtements afin d'améliorer pleinement l'expérience de conduite. Avec des ventes annuelles de 6,1 milliards de dollars canadiens provenant de plus de 120 pays, notre main-d'œuvre mondiale compte près de 12 600 personnes ingénieuses et motivées.

www.brp.com
[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Can-Am, Rotax, Evinrude, Manitou, Alumacraft, Quintrex, Stacer, Savage et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs, inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué de presse contient des énoncés qui constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières du Canada et des États-Unis, y compris des énoncés concernant nos perspectives, notre capacité à continuer à créer de la valeur pour nos actionnaires et d'autres déclarations qui ne sont pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de termes comme « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prédire », « prévoir », « probable », « potentiel » ou « éventuel », éventuellement employés au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. Par leur nature même, les énoncés prospectifs font intervenir des incertitudes et des risques inhérents. Ils sont fondés sur un certain nombre d'hypothèses, tant générales que particulières, faites par la Société à la lumière de son expérience et sa perception des tendances historiques. Le lecteur est prévenu que ces renseignements pourraient ne pas être juste à cause, entre autres, d'événements externes changeants et de l'incertitude générale des affaires. Les énoncés prospectifs sont sujets à de nombreux facteurs, dont plusieurs ne sont pas contrôlés par la Société, y compris les facteurs de risques divulgués auparavant et de temps à autres par la Société auprès des autorités compétentes en valeurs mobilières de chaque province et territoire au Canada et aux États-Unis, affichées sur SEDAR au sedar.com ou sur EDGAR au sec.gov, respectivement. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué de presse sont donnés en date des présentes (ou à la date à laquelle ils sont mentionnés avoir été faits), et sont sujets à changement. Par contre, la Société n'a pas l'intention et décline toute obligation de les mettre à jour ou de les réviser à la lumière d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par la réglementation en valeurs mobilières applicable.

Demande média :

Elaine Arsenault
Conseillère principale,
Relations avec les médias
Tél. : 514.238.3615
media@brp.com

Relations avec les investisseurs :

Philippe Deschênes
Relations investisseurs
Tél. : 450.532.6462
philippe.deschenes@brp.com